

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR:

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273
Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (frais virés)

NOM CHIMIQUE : Cuivre (provenant d'oxychlorure de cuivre)

USAGES DU PRODUIT : Fongicide – Groupe M

N° PCP : 19146

N° FS : 19146-15-LPI

Révisions à la FS : Les section 1

Date de publication : 09/12/15

Remplace : 09/12/12

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – POISON – Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Peut être sévèrement irritant ou corrosif pour les yeux. Peut être légèrement irritant pour la peau et, dans de rares cas, causer une sensibilisation de la peau. Peut causer de l'irritation du système respiratoire. L'ingestion d'une grande dose de sels de cuivre peut causer des troubles gastriques. Bien se laver à l'eau et au savon après manipulation du produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Éviter de respirer la poussière et la brume de vaporisation. Les voies de pénétration primaires sont l'inhalation, le contact avec les yeux ou la peau.

Ce produit est un micro solide granulé de couleur vert clair sans odeur.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiques	Pourcentage selon le poids	N° de CAS	VLE (unités)
Sulfate d'oxychlorure de cuivre (équivalent du cuivre métallique)	50,00	1332-65-6	1 mg/m ³
Ingrédients inertes	50,00		

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler le 911 ou l'ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle de préférence le bouche.

Ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Faire boire à petites gorgées un verre d'eau, si la personne peut avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Contact avec la peau ou les vêtements : Enlever les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant de 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

Note au médecin : Un taux élevé de cuivre dans l'urine est une indication d'exposition excessive au cuivre. Si ingéré, pratiquer un lavage gastrique avec une solution de ferrocyanure de potassium à 1 %. Des dommages aux muqueuses peuvent être une contre-indication au lavage gastrique. Le contact avec la peau peut causer des démangeaisons, de l'eczéma et rarement une sensibilisation.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 561-8273. Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE) : Non établi

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI) : Non établies

AGENTS D'EXTINCTION : Mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone ou pulvérisation (embruns) d'eau.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : La décomposition thermique de ce produit émettra du chlorure d'hydrogène, des oxydes d'hydrogène, des oxydes de cuivre et d'autres gaz toxiques et/ou dangereux.

TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE : Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Si l'eau est utilisée pour combattre le feu ou refroidir les contenants, la retenir avec des digues pour éviter le ruissellement et la contamination des cours d'eau et des égouts municipaux.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :

Éviter de respirer les poussières. Balayer les matières déversées et les placer dans des contenants pour produits chimiques appropriés pour l'élimination ou la réutilisation. Faire le moins de poussière possible. Vérifier les règlements locaux ou provinciaux pour l'élimination. Laver la surface souillée à l'eau pour éliminer tout résidu.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux ou les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION : Se laver les mains avant de boire et de manger, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si les pesticides les pénètrent. Ensuite, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI après manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.

ENTREPOSAGE : Garder le produit dans son contenant d'origine dans un endroit sec, frais et bien aéré. Garder le contenant fermé hermétiquement. Garder loin de la nourriture et de la boisson et des aliments pour animaux. Porter des lunettes de protection lors de l'ouverture, la fermeture ou la manipulation du contenant pour éviter que la poussière ne pénètre dans les yeux. Après un usage partiel du produit, plier et rouler le sac, l'attacher avec une pince et le fermer fermement. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

Équipement de protection personnelle : les personnes appliquant ou manipulant le produit doivent porter : une chemise à manches longues et un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques tels que en polyéthylène ou en PVC, des lunettes de protection, un casque résistant aux produits chimiques lors d'une exposition aérienne au produit, un respirateur avec filtre anti-poussière et anti-brouillard approuvé MSHA-NIOSH, avec préfixe TC-21C. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien des ÉPI. S'il n'y a pas de directives pour le lavage, employer du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver les ÉPI séparément.

8. EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE

MESURE D'INGÉNIERIE : Une ventilation par aspiration à la source est recommandée.
PROTECTION RESPIRATOIRE : Porter un respirateur avec filtre anti-poussière et anti-brouillard approuvé MSHA-NIOSH, avec préfixe TC-21C.
PROTECTION DES YEUX : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées. Une douche oculaire devrait être présente dans la zone de travail.
PROTECTION DE LA PEAU : Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chaussures et chaussettes. Porter des gants résistant aux agents chimiques.

	PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA	TLV-TWA selon ACGIH
Cuivre*	1 mg/m ³	1 mg/m ³

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Microsolide granulé de couleur vert clair sans odeur
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) : 0,59-0,66 g/ml
TENSION DE VAPEUR (mm) : non établie
POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : non établi
REMARQUES : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE : 590-660 kg/m³
POINT D'ÉBULLITION : se décompose à 220 °C (428 °F)
TAUX D'ÉVAPORATION : non établi
Solubilité : Insoluble
pH : 7 (dans l'eau)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable
CONDITIONS À ÉVITER : Températures de plus de 51 °C (125 °F). Éviter l'exposition prolongée aux conditions d'humidité élevée.
SUBSTANCES INCOMPATIBLES : Ammoniac ou vapeurs acides. Acide fort. Le cuivre est corrosif pour l'aluminium et le fer, particulièrement sous forme aqueuse et à des températures élevées.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : La décomposition thermique de ce produit émettra du chlorure d'hydrogène, des oxydes de chlore, des oxydes de cuivre, de l'eau et d'autres gaz toxiques et/ou dangereux.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rat) : 1 600 mg/kg
Irritation des yeux (lapin) : Irritant modéré
Inhalation CL₅₀ (rat mâle) : >4 000 mg/m³ (4 h)
Potentiel carcinogène : Aucun inscrit.

Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (rat) : > 2 000 mg/kg
Irritation cutanée (lapin) : Léger irritant
Sensibilisation cutanée (cobaye) : N'est pas un sensibilisant

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Ne pas l'appliquer directement dans l'eau ou dans des zones contenant de l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau au moment de la disposition des eaux de nettoyage ou de rinçage de l'équipement.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Vider le sac complètement en secouant et en frappant sur les côtés et le bas du sac pour décoller les particules collées ensemble. Vider les résidus dans l'équipement d'application. Pour l'élimination, les contenants vides peuvent être retournés au point de vente (détaillant/distributeur). Suivre les directives provinciales pour tout nettoyage additionnel des contenants. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. Disposer du contenant selon les exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue, contacter le fabricant ou l'agence régulatrice provinciale. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM/DOT : NON RÉGLEMENTÉ POUR LE TRANSPORT DE SURFACE

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : INSECTICIDES OU FONGICIDES, INSECTIFUGES OU RÉPULSIFS, NOI OU EXTERMINATEURS DE VERMINE, NOI ; POISON (NMFC 102120 ; CLASSE : 60)

Description IMDG : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S. (CUIVRE), 9, UN3077, EMB. III, POLLUANT MARIN.

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et de l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport par voie aérienne.

15. RÉGLEMENTATION**Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS**

NFPA		HMIS	
2 Santé	0 Moindre	2 Santé	
1 Inflammabilité	1 Légère	1 Inflammabilité	
0 Instabilité	2 Modérée	0 Réactivité	
	3 Élevée	1 ÉPI	
	4 Grave		

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III : Immédiat 0 Feu N Relâchement soudain de la pression N
Différé 0 Réactif N

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Cuivre (CAS : 7440-50-8) : 5 000 lb

SARA, Titre III, section 313 Cuivre (CAS : 7440-50-8) ± 50 % du poids du produit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

16. AUTRES INFORMATION

STATUT DE LA FS : Les section 1 révisée.

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Santé écologiques et Sécurité

**Sous forme de poussières ou de bruines de cuivre (CAS : 7440-50-8)*

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et Loveland Products Canada Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.